

Le 25 juillet 2026,

St-Hubert de Rivière-du-Loup

Bonjour,

Mon nom est Michel Dionne, je suis résident du Lac St-Hubert et j'ai des questions ainsi que des préoccupations concernant le projet de la phase 2 du projet éolien dans notre région. (PPAW-2)

Je suis un chasseur qui est très impacté par la phase 1 du projet car il y a plus de 20 ans que je chassais sur le territoire public Champoux situé à l'Ouest de l'autoroute 85. Maintenant, le territoire que nous occupions mes partenaires de chasse et moi dans les périodes de chasse à l'orignal (ARBALETTE ET CARABINE) est dévasté par le dynamitage intense, la mise en place de routes qui sont presque des autoroutes, en plus du bruit et de la poussière qui sont au rendez-vous 24 heures par jour et 7 jours par semaine.

La saison dernière, nous avons vu 2 orignaux avec une patte cassée avant l'ouverture de la chasse. Nous avons constaté que lors du dynamitage, les bêtes décampent à toute allure et deviennent fous. C'est probablement la cause de leurs blessures, c'est dommage de voir des animaux souffrir de cette façon.

J'accepte avec amertume de perdre mon territoire de chasse qui était public mais qui ne sera plus jamais le même. Quel dommage !

Je dis QUEL DOMMAGE car ceux qui pourront continuer à chasser sur leur territoire moins dévasté auront à vivre avec les inconvénients qu'apportent ces magnifiques chemins (AUTOROUTES) car maintenant que tous les gens peuvent circuler facilement sans endommager leurs véhicules, il y a beaucoup de vol et de vandalisme qui n'existaient presque pas avant l'arrivée de ces nouveaux chemins. Nous l'avons vécu l'automne passé et personne de la sécurité sur le chantier n'ont été en mesure de nous aider.

Maintenant, je passe à mes préoccupations pour la phase 2.

Comme mentionné plus tôt, je suis un résident du Lac St-Hubert et là le projet sera dans ma cour.

Je m'inquiète pour le bruit, la poussière, les vibrations intenses lors des BLASTS, les dommages à l'environnement, comme les déversements de diesel et d'huiles de toutes sortes (comme lors du renversement du camion de BELLEMARE TRANSPORT

dans un cours d'eau lors de la phase 1 en plus de tout ce qui arrive et n'est pas connu du public) .

Ce seront 2 longues années à endurer le bruit, la poussière et les BLASTS dans notre petit coin de paradis paisible, la pollution du décor et du bruit par la suite lors de la mise en fonction de ces éoliennes près de nos lacs.

Je m'inquiète aussi de l'impact de ces éoliennes dans le décor pour la valeur de nos résidences.

Dans la phase 2, des résidents qui ont investi de grosses sommes \$\$\$ pour acquérir des terrains et des chalets sur le bord des lacs verront leur quiétude s'envoler et probablement la dévaluation de leurs actifs.

J'attends les réponses à mes questions et mes inquiétudes dès que possible s'il vous plaît.

Merci !

Michel Dionne